

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE

ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— ; Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :

RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE

ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.— ; Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Salle de la Maison du Peuple

Dimanche 29 Janvier 1911, à 8 h. et demie du soir

SOIRÉE LITTÉRAIRE

organisée par le

GRUPE DU RÉVEIL ANARCHISTE

au bénéfice de l'édition italienne de

LA GRANDE RÉVOLUTION, de Pierre Kropotkine

La Section littéraire de la Libre Pensée jouera
Le Clocher d'Anjouville, un acte de Marcel Gerbidon,
et *L'Article 330*, un acte de G. Courteline.

Chansons, Monologues et Déclamations
par plusieurs Camarades

Tombola avec nombreux lots

Prix du billet, 10 cent. Tous les numéros non gagnants sont remboursés intégralement en publications de propagande.

FERRER ET LA GRÈVE GÉNÉRALE

Programme.

Le travailleur est un homme, le souverain, le pontife, le gouvernant sont des hommes.

Quand d'une valeur on soustrait une valeur égale il reste zéro.

Mais lorsque, dans les mathématiques sociales, entre un homme et un souverain, un pontife, un législateur, un gouvernant il y a une différence faite

des vols de l'usurpation,
des souffrances de la tyrannie,
des humiliations de l'arrogance,
du sang et des larmes des crimes,

différence aussi extraordinaire que celle que l'on trouve dans l'histoire de l'humanité, la nature la désavoue, le sens commun la repousse, la justice la maudit.

La société humaine n'existe-t-elle pas uniquement et exclusivement, d'une part, parce que l'homme ne saurait pourvoir seul à ses multiples besoins, d'autre part parce que, spécialisant son activité, il arrive à une production facile et abondante d'où résulte la nécessité de l'échange des produits ? Or, le travailleur est dans son rôle naturel d'homme social, il est l'Adam de la conception primitive. Qu'il soit aux champs, à l'atelier, à l'usine, au bâtiment, dans la mine ou la carrière, sur la locomotive, le bateau ou le port, dans le bureau ou le laboratoire, partout actif, il fournit une production surabondante, à tel point que le monde est rempli des merveilles créées par le travail, que les magasins sont bondés, que les crises surgissent provoquées par l'excès des produits et que des conflits internationaux surviennent pour l'ouverture de nouveaux marchés.

Le souverain, le pontife, le législateur, le gouvernant et les privilégiés de toutes classes, eux, non seulement ne fournissent au travailleur aucun produit en échange de sa surproduction, mais encore, ils le dépouillent de ce qui est nécessaire à la vie, lui laissant pour toute ressource la gamelle de l'esclave dans l'antiquité, le salaire de l'ouvrier à notre époque de démocratie et, pour résumer, une moyenne de vie extrêmement réduite dont la statistique de la mortalité constate la disproportion vraiment sanglante.

Cet état de choses, bien que consigné dans les arrêtés royaux, encycliques, codes et décrets, bien que soutenu dans les livres, journaux, chaires, tribunaux, universités, bien que même proclamé chrétien, scientifique, légal, afin que la pilule amère soit dorée de tous les qualificatifs sonores, cet état de choses n'obtiendra jamais la sanction de la nature, du sens commun, ni de la justice ; par conséquent, celui qui l'utilise, l'appuie, le défend est le véritable rebelle.

Nous sommes des travailleurs. Nous avons accepté depuis longtemps la formule sociale : « point de devoirs sans droits, point de droits sans devoirs ». Nous devons travailler à l'abolition du salaire et réclamer notre part dans le patrimoine universel.

Nous sommes sur le terrain de ce qui est naturellement humain, humainement licite et nous déclarons rebelles aux lois humaines tous les usurpateurs des fruits du travail.

Nous nous proposons donc la « normalité » sociale qui donnera à l'humanité le bien-être que les exploités lui volent et que les théoriciens lui contestent.

Notre programme est contenu dans notre titre : « la grève générale ».

Nous voulons réunir tous les travailleurs, ou tout au moins la minorité intelligente et active qui est toujours indispensable aux initiatives transformatrices, afin que, consciemment unis, ils formulent la science révolutionnaire et pratiquent la révolution par le seul moyen possible : la paralysation temporaire du travail.

Aujourd'hui, comme au 31 janvier 1872, on peut et on doit répéter les paroles du Conseil fédéral de la section espagnole de l'Association Internationale des Travailleurs :

« Travailleurs, il faut que cette liberté que tous « proclament, que tous disent aimer, ait une « garantie, la seule qui puisse la rendre impérissable : la transformation des conditions sociales.

« Il faut, si la révolution arrive et si nous y « participons, ne jamais abandonner le champ de « bataille, ni lâcher les armes sans que nous ayons « vu réalisée notre grande aspiration : l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

« Il faut que l'œuvre de notre émancipation ne « soit confiée à aucune classe, à aucun parti, à « aucun pouvoir. Il faut qu'avant de songer à « constituer une organisation, un pouvoir quelconque, les travailleurs entrent en possession de « ce qui légitimement leur appartient : l'usufruit « des instruments de travail sans lequel il ne peut « y avoir de garantie ni pour la vie de l'ouvrier, « ni par conséquent pour sa liberté.

« Il faut que les travailleurs, une fois triomphants et en plein usage de leurs droits, se constituent en assemblées générales de fédérés dans « chaque localité, déclarent solennellement la « transformation de la propriété individuelle en « propriété collective, et commencent immédiatement à faire **USAGE** de tous les instruments « de travail : terres, mines, chemins de fer, bateaux, « machines, etc., etc., en les faisant administrer « par les Conseils locaux de leurs fédérations respectives.

« Il faut, enfin, que le prolétariat réalise par lui-même la justice. »

Nous venons disposés à ne transiger jamais avec les opportunistes politiques et socialistes ; c'est toujours le plus intime de notre pensée, le plus sincère de notre conscience, le plus pur de notre idéal que l'on trouvera sous notre plume.

Bien que reconnaissant à tout révolutionnaire la liberté de sa pensée, nous n'exemptons personne de sa responsabilité, et nous nous réservons d'exposer notre jugement en toute liberté sans nous soucier des passions, des excitations ou des impatiences du dehors.

Considérant que dans cette lutte économique, espèce de guerre civile commencée, à laquelle nous venons nous mêler, il n'y a pas dans notre camp — et le besoin ne s'en fait pas sentir — ni de général en chef, ni de tactique officielle, mais de libres initiatives de l'intelligence et de la volonté limitées par la morale qui les empêche de dégénérer en basse égoïsme ou utilitarisme, nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être, pas même en apparence, des concurrents de qui que ce soit.

Nous appuierons les escarmouches, les batailles partielles, et nous ne considérerons jamais comme

décisives que celles qui seront suivies de l'usage tel qu'on l'entend dans le document cité plus haut ; en d'autres termes, nous croyons, comme le manifeste de la Fédération Barcelonaise du 23 février 1886, que le but final de la Révolution embrasse ces trois termes :

1° Dissolution de l'Etat.

2° Expropriation des détenteurs du patrimoine universel.

3° Organisation de la société sur la base du travail pour tous ceux qui seront aptes à la production ; distribution rationnelle du produit du travail ; assistance à tous ceux qui ne sont pas encore aptes à la production ou qui ont cessé de l'être ; éducation physique et scientifique intégrale aux futurs producteurs.

Observation.

Nous désirons que cette publication ait une orientation bien déterminée et qu'elle serve efficacement la cause à laquelle nous la consacrons.

Aussi, nous prions tous les penseurs qui voudraient écrire dans cette feuille pour servir notre idéal, et plus spécialement ceux avec lesquels nous nous sommes entendus directement au préalable, de bien vouloir, tout en développant les points de doctrine qu'ils estimeront convenables, se borner aux questions suivantes :

1° La grève générale est-elle possible ?

2° Comment pourra-t-elle se produire ?

3° Quelles mesures faudra-t-il adopter, dès les premiers moments pour assurer le triomphe ?

4° Sur la base du triomphe prolétaire, ébauche rationnelle de la société future tendant à fournir des matériaux à la sociologie et non pas à forger des systèmes créateurs de fanatismes futurs.

Tout en laissant aux collaborateurs la responsabilité de ce qu'ils signeront, la rédaction se réserve le droit de refuser ce qu'elle jugera ne pas convenir parce que diffus, lourd, excessivement sectaire ou contraire à l'économie et à l'esprit du journal.

La correspondance sur le mouvement social, ou sur le mouvement ouvrier, ayant le caractère de détails locaux ou personnels, et de peu de portée, ne sauraient entrer dans le compte rendu que nous nous proposons de faire dans la section correspondante.

(La Huelga general.)

15 novembre 1901.

Les trois ordres

Le hasard me fit, la semaine dernière, lier conversation avec un garçon encaisseur d'une des grandes sociétés françaises de crédit. Chacun sait avec quel soin sont choisis ces employés subalternes, qui portent parfois dans leur sacoche plusieurs centaines de mille francs en billets de banque ou en numéraire. On les recrute, en général, parmi les anciens sous-officiers rengagés et les banques ne prennent que ceux qui ont été notés comme les meilleurs soldats et surtout ceux dont l'honnêteté est réputée à toute épreuve. Il y en a qui se sauvent avec la caisse, mais le cas est extrêmement rare. Nous allons voir pourtant ce que vaut cette honnêteté prônée, honorée, récompensée.

Donc j'avais lié conversation avec un de ces sous-agents ; nous parlions d'un ancien commerçant ayant vendu son « fonds » depuis qu'il avait été nommé conseiller général.

— Peut-être ce dernier métier suffit maintenant à emplir ses poches, dis-je.

— Ce ne serait pas étonnant, répondit mon encaisseur ; avec toute leur « gratte », tous leurs pots-de-vin, ils gagnent suffisamment.

— Quelle bande de fripouillards ! ajoutai-je.

— Bah ! reprit-il, si nous étions à leur place, nous en ferions autant.

— Parlez pour vous, interrompis-je, ô intègre garçon de recettes.

La conversation en resta là, car il entra dans une épicerie toucher une traite.

Eh bien ! lecteur, que te semble de l'honnêteté de ce brave serviteur ? Quelle morale crois-tu que

lui ont inculqué ses maîtres à l'école, ses chefs à la caserne, ses patrons dans sa vie de travailleur ? N'ont-ils pas seulement mis en lui la loi du plus fort, du plus malin ou du plus crapule ?

Ses patrons comptent sur lui, sur son intégrité, et ils peuvent y compter, en effet. C'est le bon chien de garde, le chien couchant : il lèche la main qui le frappe et mord seulement le gueux en guenilles, quelqu'âme que révèle la bonté de ses yeux. On le dit honnête et il n'a jamais volé assurément, il ne volera même jamais ; mais il ne vole pas parce qu'il sait qu'il serait pris ; il est honnête parce qu'il ne peut faire autrement. Qu'un hasard lui permette de voler impunément et il volera tout à son aise. Son conseiller général, ses représentants volent à qui mieux mieux ; il le sait, mais il n'en a point de haut-le-cœur, ni de révolte ; il pense seulement qu'il voudrait bien être à leur place et pouvoir faire comme eux et, par ces temps de suffrage universel et de démagogie sans vergogne, il se dit que peut-être un jour il pourra s'attabler autour de l'assiette au beurre. Alors il excuse ceux qui y sont aujourd'hui pour pouvoir se trouver une excuse à lui-même s'il s'y assied demain. Non, il ne voit même pas si loio. Il est amoral parce qu'il ne voit autour de lui que faits de corruption.

Jolie société dans laquelle nous vivons ! En haut, les maîtres n'œuvrant jamais eux-mêmes, mais pressurant, au moyen de leurs capitaux, tous les prolétaires : ouvriers manuels dont ils emploient la force, prolétaires intellectuels dont ils usent les cerveaux, et jouissant bêtement, bestialement, jouissant sans jouissance, si l'on peut dire, de leurs biens mal acquis. En bas, tous les travailleurs, ceux qui œuvrent, ceux qui peinent et qui seuls font vivre les premiers et les autres.

Quels autres ? Avec les maîtres, avec les esclaves — ou les prolétaires, c'est tout comme — il y en a donc d'autres ? Oui, il y en a d'autres ; une foule innombrable d'autres malheureux, à qui les maîtres abandonnent quelques miettes du gâteau pour se les attacher, amadoués, leurrés par de fausses promesses et par de faux espoirs de devenir Maîtres un jour, à leur tour.

Une foule innombrable d'autres malheureux pétris au rebours du bon sens dès leur jeune âge et qui ne s'aperçoivent pas qu'une ère fraternelle les délivrerait de leur travail servile et improductif et leur donnerait la joie et la fierté que procure l'accomplissement d'une œuvre aimée, utile et agréable à parfaire. Une foule innombrable de malheureux trompés sans laquelle la Révolution serait faite demain, car les travailleurs sont 1 milliard et ceux qui profitent de leur travail ne sont peut-être pas 100.000 (1 fainéant, estampeur et jouisseur, pour 100.000 travailleurs). Oui, la Révolution serait bientôt faite, mais à ce milliard de travailleurs, les 100.000 parasites opposent un second milliard d'autres parasites : domestiques attachés à la personne, soldats, défenseurs, gardiens de toutes sortes et de tous rangs, entrepositaires, détaillants, courtiers, commissionnaires, juges, bourreaux, policiers, banquiers, gérants, administrateurs, lanceurs d'affaires, financiers et... petits rentiers même, trompés et volés comme les autres, et ce milliard de véritables serviteurs quoique serviteurs médiats, de véritables esclaves à la solde des maîtres, ce milliard leurré, bafoué, mais poursuivant toujours sa chimère, dont on lui change la forme quand l'ancienne est usée, ce milliard est le tampon encore impénétrable que les Riches ont placé entre eux et les Travailleurs. Il ne leur coûte guère, car ils le prennent dans les rangs des travailleurs mêmes et par de fausses vues d'avenir, par des mirages truqués le tournent contre ses frères, contre ses intérêts propres. Quand donc ces trompés verront-ils clair ? quand ne se laisseront-ils plus duper ? quand perceront-ils à jour les raisonnements subtils et faux qui les font se tourner contre eux-mêmes ? Rien ne peut le faire prévoir, car la comédie est bien montée.

Mais que les travailleurs espèrent quand même. A leur milliard on ne peut opposer qu'un autre milliard avili et trompé. Ils sont poitrine à poitrine et quand les trompés auront compris, les Maîtres ne compteront plus guère. Sus donc à l'ordre des jouisseurs. Mais prenons patience vis-à-vis de l'ordre tampon, instruisons-le et petit à petit nous le verrons se désagrèger et venir à nous. Ce jour-là notre triomphe sera accompli.

MAXIME CLAIR.

Une tentative d'entente avec la Tribune de Genève ayant échoué, la presse réactionnaire du canton s'est coalisée ouvertement contre la classe ouvrière. Aux camarades à répondre par un boycott toujours plus rigoureux de la Tribune.

AU CANADA

Depuis quelques temps on n'entend parler, au Canada, que d'armements, de navires de guerre, de marine, de soldats et de fusils. Serait-ce que nous sommes entrés dans la civilisation grâce à nos politiciens que n'effraye point le gouffre du militarisme ? On parle déjà du service militaire obligatoire. Dans les églises on prêche la beauté et la gloire de ceux qui défendent ce que les badauds appellent la Patrie !

Et dire que nous avons au Parlement canadien un député ouvrier qui vote avec la meute des chiens couchants, au lieu de protester contre le courant factice de militarisme et de patriotisme qu'on tente d'établir pour éloigner le peuple de ses véritables intérêts.



Si nos hivers canadiens ont quelque attrait pour les privilégiés de la fortune, en retour, pour le plus grand nombre, l'approche de nos rudes hivers est toujours angoissante, car c'est un long cortège de misères en perspective. Que de pauvres, que de pauvres ! Tous les jours nos grands quotidiens de Montréal, tels que *La Presse*, *La Patrie*, publient des faits révoltants. Ces jours derniers, c'était deux pauvres femmes aveugles, sans pain, qu'on exposait au froid, à la pluie, sur les marches mêmes de l'Hôtel de Ville, parce qu'aucune institution ne voulait les recevoir, pas même nos charitables géoliers. L'histoire de ces deux vieilles femmes est navrante. Voilà quinze ans qu'elles font de la prison pour le seul crime d'être pauvres, elles n'ont commis aucun délit, mais pour leur donner de nouveau un gîte, on devra les accuser de vagabondage et les punir, aveugles et malades, épuisées par toutes les privations.

Pourtant Montréal est, après Québec, la Mecque de la religion catholique. A tous les coins de rues s'élèvent de riches églises, de beaux et grands presbytères où de gros fainéants font bonne chère. Des institutions dites de « charité » s'élèvent partout pour la sauvegarde de ceux qui exploitent les forces humaines. La semaine dernière encore une pauvre femme, mère de sept enfants, dont le mari est tuberculeux, était trouvée glacée de froid, sans pain au logis. Ailleurs, ce sont de jeunes enfants qui ramassent les ordures de nos ruelles pour les dévorer à pleines dents, pendant que les spéculateurs de la charité se font des rentes.

Le seul refuge des malheureux ici, c'est la prison, car d'après les journaux capitalistes, il paraît que 22 mille personnes ont été logées en prison durant l'année faute d'autres abris, et plus de 30 mille ont dû être recueillies dans des espèces de refuges, où les chiens refuseraient d'y reposer. Allons, dormirons-nous toujours d'un sommeil léthargique ? Quand donc aurons-nous assez de cœur pour balayer les exploiters capitalistes, religieux et politiques ?

Si nos lecteurs ignorent ce qu'est Montréal, le fait suivant les renseignera : Un nommé Alphonse Caron, récemment sorti du pénitencier, seul, sans le sou, cherchant partout un gîte, fit l'heureuse rencontre, disent les journaux capitalistes, de deux détectives. Caron, s'adressant aux policiers, les larmes aux yeux leur dit : « Messieurs, je meurs de faim, je suis malade et je n'ai pas de domicile, je vous en supplie de grâce, envoyez-moi en prison ». Nos bons détectives se rendirent à la demande de l'ex-forçat. Le juge ému, paraît-il, le condamna au pénitencier, où déjà Caron a contracté une maladie qui le conduira fatalement au tombeau. — Voilà Montréal.



Nous subissons en ce moment ce que nous pourrions appeler une petite crise religieuse. Il y a lutte entre les cléricaux et les anti-cléricaux. Des procès ont été intentés, et certes l'avenir est à l'orage. Des calotins, poussés par les curés, ont commis des vols à main armée sur des franc-maçons et se sont vantés publiquement de leurs exploits, en faisant des conférences dans les églises catholiques, sous la présidence des curés, et déclaraient à qui voulait les entendre que si la loi était contre eux, les juges étaient pour eux. Un de nos bons amis, qui n'est pas anarchiste, mais cependant très dévoué aux idées de progrès, le camarade Fleuty, un Suisse qui a déjà habité Genève, paraissait comme témoin dans un de ces procès qui font sensation ici, lorsque le juge non content de ses réponses le fit incarcérer. Il dut sans doute se demander ce que faisait durant ce temps ses amis franc-maçons qui l'avaient complètement oublié ; il est vrai que Fleuty est un ouvrier et que ce n'était sans doute pas la peine de se déranger pour de si petites gens.



Le 2 décembre dernier, un de nos militants anarchistes nous faisait une intéressante conférence sur « l'inutilité de certaines réformes au point de vue social ». Cette conférence, eut lieu dans un milieu de libre-penseurs, de franc-maçons et de socialistes, ce qui donna lieu à une critique très sévère des idées anarchistes ; mais quelques camarades y ont répondu vigoureusement, entr'autres les camarades Étienne et Pélat. L'assemblée a été assez mouvementée. Ceux qui reprochaient le plus aux anarchistes d'être inconséquents, envoyaient aux autorités de la ville une requête à propos des attaques des calotins où se trouvaient ces mots : « Nous ne permettrons jamais que l'on porte publiquement une atteinte aussi flagrante à l'intégrité de nos honorables magistrats. Nous ne souffrirons pas davantage que l'on insulte la justice de notre pays. » On a aussi reproché aux militants anarchistes de Paris de vivre sur un pied de grands seigneurs et en vrais bourgeois. En supposant même que cela soit vrai — et ce n'est nullement le cas — cela ne changerait en rien les principes anarchistes. Dans le parti socialiste, dans la franc-maçonnerie, dans la libre-pensée comme chez les catholiques n'y a-t-il pas eu des inconséquents, voire même des traîtres ? Ainsi, un de ceux qui accusaient faussement les anarchistes est un servile valet du gouvernement, le décrocheur des ministres, un de ceux qui journellement sert de la loi pour persécuter des pauvres anarchistes, lui, grand propriétaire et bon franc-maçon, faisant saisir les meubles d'une pauvre veuve habitant ses logements.

Pourquoi les anarchistes ne parlent-ils pas sur les places publiques ? demandaient quelques socialistes. C'est que nous qui ne voulons plier devant aucun maître, nous, qui ne sommes pas prêts à nous prosterner devant l'autorité, nous n'aurons pas les garanties généralement accordées aux socialistes le jour où nous voudrions parler sur les places publiques de Montréal, parce que nous ne respectons ni ne chérissons l'autorité même si elle porte la marque du socialisme politique ce qui fait tolérer ses défenseurs quand même. Et l'on voudrait bien nous voir traînés dans les cachots de l'Etat bourgeois ! Mais malgré tout, notre propagande est beaucoup plus intense que celle des socialistes, bien que nous travaillions gratuitement, sans espoir en la députation ou en quelque autre mandat, car pour nous, tout Parlement, toute autorité quelle qu'elle soit est mauvaise, que les tenants de cette autorité soient socialistes, libre-penseurs ou franc-maçons, nous refusons de la subir. Et le jour où les ouvriers canadiens français l'auront compris, ils chasseront de leurs rangs ceux qui sont une entrave à l'avancement des idées de justice et de liberté que nous préconisons.

C'est à cette œuvre que les quelques rares anarchistes travaillent au Canada. Déjà, nous avons eu quelques succès ; nos idées font du chemin, et quand la masse comprendra que le salut est en elle-même, elle laissera aux politiciens le soin de se battre entre eux, et aux sectaires de se talocher à coups de dogmes, et aux autoritaires de s'assommer à coups de codes et de lois. Pour nous, un exploitateur protestant, libre-penseur, socialiste ou franc-maçon ne vaut pas mieux qu'un exploitateur catholique.

Le juge socialiste en montant à son siège restera toujours juge et le soldat socialiste ou franc-maçon jouera comme les autres le rôle d'assassin en tirant sur ses frères de travail. Que nos camarades d'Europe sachent donc que nous sommes avec eux de cœur pour le triomphe des idées anarchistes.

Un Canadien Français de Montréal.

LA DOUBLURE DE M. JAURÈS

Et d'abord, nous voulons prendre le droit de dire notre façon de penser, même si les critiques qu'elle présente peuvent atteindre des gens actuellement en prison. Sous prétexte que le comité de la grève des cheminots était à l'ombre, on a crié, dans certains milieux, au scandale, parce qu'on essayait d'établir des responsabilités dont ses membres pouvaient prendre leur large part. Au surplus, ce n'est pas la personne même des gens que nous attaquons, mais leurs actes, leurs paroles ou leurs écrits. Les uns et les autres laissent des traces et entraînent des conséquences, même quand ceux qui les accomplissent dans l'exercice de leurs fonctions, les prononcèrent en cours de propagande ou en remplirent les journaux ont disparu momentanément de la scène.

Dans le cas que nous soulevons aujourd'hui il s'agit de Gustave Hervé, dont la prose, sous le pseudonyme de *un sans-patrie* — c'est le secret de Polichinelle — remplit les colonnes de la *Guerre sociale*. En admettant même que tout ce qui se

publie sous ce nom ne doit pas lui être attribué et que ce soit une simple signature de la maison, il n'en est pas moins vrai que depuis longtemps, avant la dernière condamnation d'Hervé, les idées que nous signalons ici ont été les siennes et qu'il les a soutenues à maintes reprises. Du reste, il y a à la rédaction de la *Guerre sociale* une équipe partageant avec une telle discipline les opinions du « général », que ce n'est pas s'adresser à un absent que de les combattre ouvertement et sans tergiversations inutiles.

Dans un huitième article intitulé *Après la grève*, un *sans-patrie* débute ainsi :

Une deuxième précaution d'ordre militaire à prendre, c'est la condamnation nette et catégorique de la désertion.

Le « général » fait de suite et avec prudence quelques exceptions à cette règle, présentée cependant d'une façon si catégorique. Il y en a d'autres qui échappent à l'œil cependant exercé du *sans-patrie*.

Mais laissons-le continuer son appel coutumier « aux vertus guerrières de la race ».

Mais ce qu'il faut condamner nettement, c'est la désertion pour raison de principe, telle qu'elle se pratique couramment depuis quelques années ; pour un oui, pour un non, nos jeunes militants désertent quand par principe révolutionnaire ils ne se sont pas dispensés de se présenter à la caserne.

Or, il n'y a pas de théorie ni de principes révolutionnaires qui tiennent s'ils sont contraires à l'intérêt de la Révolution qui vient.

L'intérêt de la Révolution c'est que tous nos jeunes militants — hormis les cas individuels cités plus haut — restent à la caserne, au milieu des jeunes gens de leur âge, pour les travailler et les « gangrener ».

Or, il y a tout lieu de croire que les jeunes militants qui désertent ou qui ne se rendent même pas au conseil de révision ne se sentent aucun goût pour toutes les stupidités auxquelles les destinerait leur acceptation du service militaire. Ils ne sont pas assez niais pour croire qu'ils vont, à quelques-uns, transformer le milieu et qu'on les laissera accomplir tranquillement l'œuvre de « gangrène » pour laquelle on paraît vouloir leur monter le coup à la G. S. et ailleurs. Beaucoup de ces jeunes militants pensent — je le sais par les correspondances de beaucoup d'entre eux — qu'il faut se refuser avant tout à devenir le « chien de garde du capital » même si l'on était sûr de pouvoir se livrer à la caserne à une propagande utile — ce qui n'est pas prouvé, bien loin de là. « La Révolution qui vient » demande avant tout des gens conscients, et c'est un fait de conscience singulièrement précis que de se refuser à servir les intérêts d'une classe dont on a pu amplement, en tant que travailleur, constater la puissance oppressive.

Evidemment Hervé, dont les articles sont farcis d'appel à la discipline, ne peut pas comprendre ce qui se passe dans l'esprit du jeune anarchiste appelé sous les armes. Que lui importe les rancœurs d'une âme ardente et qui ne calcule point ! Rêvant de plier la jeunesse à une discipline révolutionnaire, il espère sans doute que la discipline militaire les rendra plus malléables et les préparera à devenir des serviteurs automatiques de la révolution. La volonté de ces jeunes gens qu'on veut faire faiblir en leur montrant les difficultés de la vie à « l'étranger », comme si l'existence n'était pas partout pénible pour le prolétaire, même dans la belle France, paraît être une barrière à certains projets d'enrégimentation qu'on veut briser sous l'avalanche des mots, ne pouvant s'y prendre autrement, pour le moment du moins. Il ne s'agit pas dans notre pensée de pousser les jeunes gens dans une voie qu'ils n'auraient pas librement choisie, mais en leur montrant l'antagonisme des classes, l'exploitation capitaliste, la nécessité de l'expropriation, nous savons très bien que la logique des actes s'imposera à leur esprit et que, s'ils en ont le libre choix, les jeunes gens ne voudront pas s'incliner devant la classe ennemie les appelant à se faire les défenseurs aveugles de ses privilèges.

Mais, dans un crescendo formidable, le *sans-patrie* va plus loin encore dans son prêche :

La désertion n'est pas révolutionnaire. Elle est conservatrice, antirévolutionnaire au premier chef.

Il y a, dans son cas, du Père Didon et du Joseph Prudhomme réunis. Qu'est-ce à dire, la désertion renforcerait-elle l'armée par exemple, ou serait-ce en conserver le principe que de ne pas vouloir lui appartenir ? Qui veut trop prouver dit des bêtises, et c'est le cas du « général » en ce moment. Et en avant les exemples :

Si le caporal qui a mené avec quelques autres militants la révolte du 17^e avait été à Bruxelles, il est probable que le 17^e serait resté bien tranquille et qu'il n'aurait pas fait son geste glorieux.

Encore une fois, il faut que le levain reste au milieu de la pâte si on veut la faire lever.

Ce n'est pas le fait d'un caporal audacieux qui a

soulevé l'indignation des soldats du 17^e, mais bien la fusillade de Narbonne et les événements qui se déroulaient alors dans le Midi et ce furent les actes abominables du gouvernement qui firent lever la pâte. La propagande antimilitariste avait produit ses effets alors et cette propagande ne consistait pas à blâmer la désertion et à traiter les insoumis de lâches comme le fait avec jactance et depuis un certain temps le « général » de la *Guerre sociale*.

A un correspondant du midi qui se plaignait de l'attitude du dit journal dans cette question, Hervé répondit en personne que son journal avait été créé pour combattre la désertion.

Nous savons bien ce qu'il entendait par là et nous n'aurons garde de le confondre avec les cocardiers à la Georges d'Espèrès, mais il n'empêche qu'il aboutit au même but : consolider l'armée et la discipline. Alors que les antimilitaristes véritables ont toujours travaillé à miner dans l'esprit des foules les derniers ferments de caporalisme qui allaient se perdant peu à peu, Hervé et son *sans-patrie* s'efforcent de le ranimer pour lui donner une autre direction. Ne va-t-il pas jusqu'à pousser à prendre des galons sous prétexte que le galonné militant a dix fois plus d'influence sur ses hommes que le simple soldat. S'il en est ainsi, soyons tous galonnés, et l'armée sera bientôt gangrenée à moins que les militants « qui ont du goût et des aptitudes pour le commandement » — c'est encore le *sans-patrie* qui parle — ne deviennent de véritables bourriques, ce qui paraît très vraisemblable.

Pour finir une déclaration de foi du plus pur blanquisme :

Le révolutionnarisme de la *Guerre Sociale* n'est autre chose que le blanquisme, revu et corrigé, adapté aux conditions nouvelles de la lutte politique et économique.

Avec Blanqui, nous croyons ici que la lutte économique n'est pas tout, encore qu'elle reste la question fondamentale ; que pour assurer à la C. G. T. la prise de possession des moyens de production, il faut donner l'assaut aux forces militaires et policières qui défendent la propriété bourgeoise, et pour cet assaut — comme pour la conservation de la conquête — nous croyons que c'est une nécessité pour le prolétariat de se donner une organisation militaire et une discipline de fer, et pour les militants de réveiller chez lui, avec la foi et l'enthousiasme, les vertus guerrières de la race.

Nous savions bien que Hervé n'avait rien inventé et qu'en cette affaire il ne dépasse pas la conception du « vieux » exposé dans son *Armée esclavée et opprimée*. Ce dont il ne nous parle pas encore, c'est de la dictature, mais ça viendra, prenons patience ; ses amis du reste nous l'ont appris et comme les idées de ses amis sont celles de leur « général » nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet.

Ah ! bien ! les vertus guerrières de la race, nous nous félicitons à ce que le peuple de France les avait perdues après l'invasion de 1870, et nous avons tout fait, dans tous les pays, pour éteindre les ardeurs guerrières et, cela saute aux yeux, ce qui a le plus contribué à les étouffer a été précisément la prédominance de la lutte économique sur toutes les autres activités factives mises à la portée des peuples pour les distraire de leurs maux très réels. Nous n'en sommes pas encore à abandonner cette lutte qui a donné de si beaux résultats en rapprochant les peuples pour redresser devant eux les « vertus guerrières » qui n'ont jamais fait que les diviser en les enorgueillissant stupidement.

Jaurès est partisan tout comme Blanqui l'était des armées de milice, et Hervé, en somme, ne voit pas autre chose non plus malgré son râtras révolutionnaire d'avant 1848. Il n'est en somme que la doublure du premier, sa doublure révolutionnaire s'entend. Il combat mollement le parlementarisme et ses amis, au Congrès de Toulouse, devant voter la motion antiparlementaire de Jobert, se rendirent au nombre d'une trentaine après quatre heures d'un simulacre de combat où Jaurès seul lançait ses plus belles périodes à des adversaires pour la forme, venus avec l'intention évidente de se rendre sans coup férir.

Discipliner le prolétariat, mais on ne parle que de ça chez Jaurès, seulement c'est pour marcher légalement aux urnes. Je crains bien qu'on nous y mène encore aux premières heures d'une révolution si le peuple coupait dans une organisation militaire et révolutionnaire quelconque, fut-elle commandée par le « général » Hervé en personne.

G. H.

L'Affaire Kotoku

Nous lisons dans *Les Temps Nouveaux* de Paris :

« Malgré que le gouvernement du mikado ait mis son boisseau sur la presse japonaise, la vérité y transparaît de toutes parts. Dans le *Call* du 21

décembre, Havel nous apprend que le grand journal de l'okio *Asahi*, tout en fulminant contre les camarades arrêtés, reconnaît « qu'il n'existe aucune preuve de culpabilité ». Autre aveu des plus importants : le *Mainichi* d'Osaka, feuille provinciale japonaise qui a la plus grande influence, déclare que le complot tout entier a été ourdi par la police. Enfin, dans une interview avec un représentant du *Daily News* de Londres, M. Robert Young, rédacteur en chef du *Japan Chronicle*, organe capitaliste paraissant au Japon, parle comme suit :

« Il est nécessaire que vos lecteurs comprennent qu'au Japon le tribunal de première instance, dont les enquêtes sont toujours secrètes, rend sur chaque affaire une décision qui a la valeur virtuelle d'un verdict, mais qu'il ne peut condamner. Des assises publiques doivent venir ensuite, et après les assises publiques vient un appel à un tribunal supérieur. Enfin, on permet un autre appel devant la cour de cassation, dont la décision est irrévocable.

« Dans le cas de ces 26 socialistes, il faut bien se rendre compte qu'ils n'ont passé que devant le tribunal de première instance, et qu'au lieu de subir les trois jugements publics auxquels ils ont droit, leur affaire va passer de suite devant la cour de cassation, dont la décision est sans appel.

« Je ne puis comprendre cette violation de la loi du pays. Elle est inconstitutionnelle et sans précédent. Ce n'est pas tout. Je comprends que la cour de cassation jugera les 26 hommes et femme à huis clos, de sorte qu'il n'y aura pas de procès public, pas d'appel et que nous ne connaîtrons jamais les faits. Depuis que ces gens ont été arrêtés, ils n'ont pas eu la moindre possibilité de porter leur affaire à la connaissance du public. »

L'infamie des dirigeants japonais est prouvée à l'évidence par les faits ci-dessus. Or, une dépêche de Tokio, du 19 courant, nous apprend que le jugement vient d'être prononcé. Kotoku, Miyashita, Sugano et vingt et un autres doivent être punis de mort par pendaison. Un des accusés est condamné à onze ans de travaux forcés et un autre à neuf ans de travaux forcés.

Serons-nous toujours impuissants ?

LA GRANDE MASSACREUSE

IX

Le massacre fut le plus atroce après le combat. Une fois la bataille terminée, la chasse à l'homme commença, sur les toits, dans les caves, dans les égouts, dans les anciennes carrières de Montmartre, aux Buttes-Chaumont. Pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, l'infanterie traqua les fédérés isolés, cachés derrière les pierres tumulaires du cimetière de l'Est. Des sentinelles furent placées aux regards des catacombes d'Issy et de Vanves, avec mission de guetter la sortie des hommes talonnés par la faim, et qu'on canardait comme des lapins lorsqu'ils paraissaient, pâles, exténués, les yeux éblouis par la clarté du soleil.

Un moment vint où les cimetières de Paris, trop remplis, ne purent plus être utilisés. Le Bois de Boulogne devint le réceptacle habituel des cadavres exhumés dans la ville (1). La décomposition était parfois si rapide qu'il fallut procéder à l'incinération en masse. Du 9 au 16 juin, de grandes fumées, quelquefois mêlées de flammes, s'élevèrent à l'horizon, au sud de Paris, sur les versants des monts qui font face à la redoute des Hautes-Bruyères, entre les forts de Vanves et de Montrouge, entre les portes de Versailles et du Point-du-Jour : c'est qu'on procédait à la destruction des cadavres par la chaux, le goudron et l'acide phénique (2).

Ainsi donc le forfait avait été calmement, froidement autant que féroce accompli.

Quand, avec une lenteur calculée, la conquête de Paris eut été terminée, ce fut, peut-être, pire encore.

Pourtant, le premier moment de désarroi passé, on avait pu établir la part du feu, constater que bien minces furent les « crimes » de la Commune. Le bourgeois froissard retrouvait ses immeubles intacts. Le capitaliste courait à la Banque de France et constatait que ses fonds étaient en sûreté. Les petits rentiers se tranquillèrent en voyant que le Grand Livre, où leurs rentes étaient inscrites, demeurait sain et sauf. Le préfet de police n'eut qu'à allonger la main pour reprendre ses dossiers scrupuleusement respectés. La Commune avait conservé tout cela ! Le gouvernement républicain seul violait toutes les lois humaines et sociales.

On alla si loin, que les plus réactionnaires en eurent assez. Le *Temps*, tout en constatant que la tuerie a du bon, et qu'il faut parfois que le Paris des honnêtes gens « s'amuse », le *Temps* conseille,

à la fin, de ne pas prolonger outre mesure les égorgements, car, dit ce journal, « par la chaleur qu'il fait et le temps étant à l'orage, les cadavres amoncelés dans les squares pourraient, par leur brusque décomposition, déterminer quelque mal pestilenciel » (3).

« Aucun gouvernement n'a été plus énergique », avait osé dire l'infâme Thiers (4). Le 28 mai, le maréchal de Mac-Mahon faisait afficher la proclamation suivante :

« Habitants de Paris,

« L'armée de la France est venue vous sauver ! Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé en quatre heures les dernières positions occupées par les insurgés. Aujourd'hui, la lutte est terminée, l'ordre, le travail, la sécurité vont renaître ».

Comme à Varsovie, oui ! sur des cadavres.

Et l'Assemblée nationale, — l'ineffable Assemblée rurale, — lança aux quatre coins du pays l'hosanna de gloire :

« Français !

« L'anarchie est vaincue ! Paris est debout, et justice sera faite.

« Honneur au courage et au patriotisme de la garde nationale de Paris et des départements ! Honneur à notre brave et toujours glorieuse armée ! Honneur à notre intrépide garde mobile, à nos écoles, à la garde républicaine, et à tant de généreux volontaires qui sont venus se jeter sur la brèche pour la défense de l'ordre et de la liberté !

« Tous, au mépris de leur vie et avec un courage surhumain, ont refoulé, de barricade en barricade, et poursuivi jusque dans leur dernier repaire ces forcenés qui, sans principes, sans drapeaux, semblaient ne s'être avancés que pour le massacre et le pillage. Famille, institutions, patrie, tout était frappé au cœur et, sous les coups de ces nouveaux barbares, la civilisation du XIX^e siècle était menacée de péril.

« Mais non, la civilisation ne peut pas périr ! Non, la République, œuvre de Dieu, loi vivante de l'humanité, la République ne périra pas ! »

On croit rêver en lisant ce monument de vanité stupide ; on demeure confondu devant les termes de cet incroyable document, tissu d'infâmes mensonges, de plates flagorneries, de phrases creuses et d'hypocrisie, honte éternelle du parlementarisme. Et la France de 1793, de 1830, de 1848, la France de la Troisième République savoura cette prose, applaudit à ces bandits qui se décoraient du titre de héros. En huit jours de lutte fratricide, l'armée, toujours battue par l'ennemi de l'extérieur, avait reconquis ses lauriers, était redevenue « notre brave et toujours glorieuse armée. »

Le nombre exact des victimes de cette glorieuse armée de massacreurs ne sera jamais connu. Lissagaray parle de 20.000 (5) hommes, femmes et enfants tués pendant la bataille ou après la résistance, tant à Paris que dans la province, — car il y eut des mouvements communalistes sérieux, notamment à Lyon et à Marseille, — plus 3.000 au moins dans les dépôts, sur les pontons, dans les forts, les prisons, à la Nouvelle-Calédonie (6). Les uns, dans leur évaluation, dépassent le chiffre de 30.000 morts, d'autres l'estiment très exagéré. Ce n'est pas ici qu'il convient de donner le détail des prisonniers, des expulsés ; mais Pelletan a pu dire qu'il faut aller dans les pays où le catholicisme a été vraiment le maître : dans l'Espagne du XVI^e siècle, dans l'Autriche du XVII^e siècle, pour trouver mieux que le massacre de 1871 (7).

Au risque d'allonger encore cette déjà trop substantielle, peut-être, étude du rôle diabolique de l'armée de l'ordre dans les mouvements populaires en France, il n'est pas superflu de reproduire ici les pages où Pelletan compare le nombre des victimes des diverses révolutions, où il établit le bilan des répressions criminelles exercées par les gouvernements.

« Prenons les chiffres que donne M. Henri Martin dans son *Histoire de France*. Combien frappait-on de victimes dans Paris en 1572 (8) ? Environ 2.000. C'est le chiffre de de Thou, de Tavannes, etc. D'autres contemporains vont à 3 ou 4.000 ; les plus exagérés s'arrêtent à 10.000. En acceptant le chiffre d'Henri Martin (2.000), que représente la Saint-Barthélemy ? Moins que ce que la cour prévôtale du Châtelet fit à elle seule en 1871, massacrant à la caserne Lobau. Eh bien ! passons les murs de Paris, prenons toute la France, car la Saint-Barthélemy eut son contre-coup partout. A Toulouse, à Meaux, 200 victimes : en 1871, on en tua plus dans la Madeleine seulement. A Rouen, à Orléans, 500 : en 1871, c'est à peu près le chiffre de Mazas. Et, pour l'ensemble, Henri Martin compte de 10 à 20.000 morts : le chiffre donné par les exécuteurs pour la semaine de mai est précisément dans cet intervalle de 7.000. Le chiffre probable de 1871, 30.000, n'est attribué à la Saint-Barthélemy que par le *Martyrologe protestant*.

« (La Terreur). Je veux faire la part belle aux monarchistes, je vais prendre leur compte. Je l'extraits du livre de Mortimer-Ternaux. Prison de l'Abbaye, 171 ; la Force, 169 ; le Châtelet, 213 ; la Conciergerie, 328 ; Carmes et Saint-Firmin, 120 ; Bicêtre, 170 ; Salpêtrière, 35. En tout, 1.368. C'est une évaluation très élevée. Les sources contemporaines donnent les chiffres de 1.079, 1.035, 1.005, 966. Michelet s'en tient à ce dernier chiffre, Louis Blanc à 1.035. Seul, Granier de Cassagnac a osé aller jusqu'à 1.458. Eh bien ! j'accepte le compte de l'écrivain catholique et royaliste. Mettons 1.368 (9). C'est ce qu'on tua dans une seule journée, à la Roquette, en 1871. La Révolution a tué 213 prisonniers au Châtelet ? La répression de la Commune, au Châtelet aussi, en a tué 14 à 15 fois autant. Mais le massacre a eu ses contre-coups en province. On a tué à Meaux, à Versailles, à Lyon, dans quelques endroits divers. Et ces exécutions, racontées tant de fois avec des frissons d'horreur, montent en tout à 105 morts, moins d'une fournée du Père-Lachaise. En 1871, d'un coup, on le sait, la troupe fusilla 148 victimes. A Versailles, on mit en pièces 64 prisonniers. On en tua bien plus, également dans des convois de prisonniers, après la Commune. 64 prisonniers ! c'eût été bien peu pour une nuit des mitrailleuses de Satory. Le massacre de septembre, Paris et départements, n'arrive pas, d'après les évaluations des royalistes, à 1.500 morts : un vingtième du massacre qui suivit la Commune.

« Mais il y a eu encore le Tribunal révolutionnaire, un an ou deux ans après. Eh bien ! comptons les victimes. Ici, il y avait des jugements légaux. La mort de Danton, de Camille Desmoulins, des Girondins, d'André Chénier, de tant d'autres, montre ce que valait cette légalité. Ici, les chiffres sont authentiques. Je les prends dans la savante monographie de M. Champardon. Voici le bilan, mois par mois : Avril 1793, 9 condamnations à mort ; Mai, 9 ; Juin, 15 ; Juillet, 14 ; Août, 5 ; Septembre, 7 ; Octobre, 13 ; Vendémiaire an II, 10 ; Brumaire, 68 ; Frimaire, 67 ; Nivôse, 61 ; Pluviôse, 68 ; Ventôse, 116 ; Germinal, 354 ; Floréal, 281 ; Prairial (jusqu'à la loi du 22), 281 ; Idem (du 22 au 30), 228 ; Messidor, 796 ; Thermidor (jusqu'au 9), 342. Nous voici au 9 Thermidor, fin de la Terreur. Le chiffre des victimes est de 2.625. Pas tout à fait le chiffre du Châtelet en 6 jours. J'ajoute les 1.368 morts de Septembre 1792 (d'après les royalistes). La Révolution, dans cet espace de deux ans, si énorme en de pareils temps, n'a pas fait dans Paris 4.000 victimes ; le septième de ce que la victoire de 1871 a fait en une semaine. Dans Paris, soit ; mais la Terreur s'étendait à toute la France. D'accord, mais comment comparer la répression de la Commune seule aux répressions accumulées de tant d'insurrections diverses : insurrection de Lyon, d'Avignon, de Marseille, de Toulon, de Verdun ? Et, dans le soulèvement de Paris en 1871, la douleur patriotique de la capitulation joua assurément un rôle... N'importe, faisons la comparaison : prenons Carrier à Nantes ; c'est la page la plus atroce de la Terreur. Quel est le chiffre des noyades ? Thiers, dans son *Histoire de la Révolution* (avant les recherches qui ont éclairci tous les événements de cette période), donnait un chiffre énorme, impossible : 4.000 ou 5.000. Mais Michelet dit : « On peut noter 7 noyades, rien de certain au delà... Combien de noyés ? De 2.000 à 2.800, peut-être ». Eh bien ! prenons le chiffre énormément exagéré de Thiers, prenons 4.000.

« Ajoutons-y les 1.614 « guillotins, fusillés et mitraillés de Lyon », toujours d'après Thiers, les 200 habitants de Toulon fusillés (Thiers), les 200 condamnés au tribunal révolutionnaire d'Orange, les 15 condamnés de Lebon, à Arras. Cela fait en tout 6.300 environ. Mettons un chiffre énormément exagéré, 2.000, si l'on veut, pour le reste. Additionnons ce nombre avec les 4.000 de Paris. A quoi arrivons-nous ? A 12.000 au plus, pour toute la Révolution, dans toute la France. Un peu plus du tiers de la seule semaine de Mai dans Paris. Et 5.000 de moins encore que le chiffre, avoué par les fusillards, de 17.000 victimes (10) ».

Ce fut, en vérité, une des pages les plus douloureuses de l'histoire de l'armée, que nous trouvons ici étroitement associée à l'Eglise : le sabre et le goupillon avaient marché de pair. Le gouvernement de Versailles avait cru devoir associer le ciel à son infamie, en implorant sa grâce, sa bénédiction pour la tuerie. Le 26 mai, l'Assemblée nationale avait adopté, et le président du Conseil des ministres, chef du pouvoir exécutif de la République française, promulguait le décret suivant :

« Des prières publiques seront demandées dans toute la France, pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui nous affligent » (11).

Cinq jours après, — ayant favorablement accueilli ces prières, — et avec l'aide de l'infâme Ducatel, Dieu livra une porte abandonnée à un valeureux général. Dieu avait bien mérité de la patrie. Si Dieu avait été un simple mortel, on l'aurait décoré, — comme Ducatel. Ne pouvant le décorer, on voulut tout au moins flatter son orgueil de père, et l'on voua la France au Sacré-Cœur de son fils Jésus (12).

Qu'on ne s'y trompe pas : les braves gens, les bons bourgeois, les amis de l'ordre admirèrent cette infâme passe d'armes. Partout, les glorieux troupiers furent accueillis avec joie, partout la foule imbécile leur tressa des couronnes, et nul ne songea à leur cracher à la face. A Nancy, le 26^e de ligne, — baptisé le 26^e sanglant, — se prévalait des meurtres commis. Les officiers qui avaient dirigé, commandé le massacre, furent reçus à bras ouverts par les « honnêtes dames ». Et les simples pioupious, dans les maisons de tolérance, mimaient des scènes de brigandage et de viol et suscitaient au cou de leur conquête d'une « passe » les chaînes d'or volées sur les cadavres parisiens (13).

Et le mot de la fin fut prononcé par M. Martial Delpit, un bourgeois, rapporteur au nom de la commission d'enquête, qui dit, en appréciant le rôle de l'armée : « Il n'entre pas dans notre mission d'insister ici sur les opérations militaires du second siège de Paris ; vous en trouverez le récit dans la déposition de M. Thiers et dans celle de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il appartient à ceux qui savent faire de grandes choses de les dire avec cette noble simplicité » (14).

(A suivre)

UN RÉVOLTÉ.

(1) *Le Temps*, 16 juin 1871.

(2) *Ibidem*.

(3) G. Lefrançais : *Souvenirs d'un révolutionnaire*.

(4) Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, séance du 24 août 1871.

(5) Rappelons-nous qu'il y eut au total 600 soldats tués.

(6) Lissagaray : *La Commune de 1871*.

(7) « Maxime Du Camp, comptable officiel de l'effroyable boucherie de mai 1871, fixe à 6.000 le chiffre des sacrifiés. Or, au seul cimetière de Charonne, où il trouva 134 morts inscrits sur le registre d'entrée, on en a découvert, en 1897, lors d'un travail de terrassement, plus de 800. Vous pouvez toucher là du doigt ce que vaut la vérité officielle ». Alice Bernard : *Ordre et Désordre, Voix du Peuple* (de Lausanne), 21 mars 1908.

(8) Massacre de la Saint-Barthélemy.

(9) Il est certain que les massacres du 2 septembre ne furent point aussi arbitraires que ceux de la Commune. « Il résulte des faits racontés par un témoin, acteur dans ce terrible drame, qu'un tribunal jugeait les prisonniers, qu'on y tolérait l'aveu d'une opinion, même contraire à la forme du gouvernement établi, pourvu que cette opinion n'eût point éclaté en des actes séditieux ; que la défense était libre, et que la vie de chaque homme était sévèrement pesée aux voix ». (Alphonse Esquirol : *Histoire des Montagnards*)

Le même auteur illustre ses dires en citant la scène suivante :

« Le président (à un accusé) : Votre nom ? Votre profession ?

« Un des juges : Le moindre mensonge vous perdra.

« — Journalier Saint-Méard, officier, etc...

« — Mais, enfin, il n'y pas de feu sans fumée ; il faut dire pourquoi on vous accuse.

« Un des juges, d'un air impatient : Vous nous dites toujours que vous n'êtes pas ça, ni ça ; qu'êtes-vous donc ?

« — J'étais un franc royaliste.

« Il s'éleva un murmure qui fut apaisé par un juge qui dit :

« — Ce n'est pas pour juger les opinions que nous sommes ici ; c'est pour en juger les résultats.

« — Oui, messieurs, j'ai été un franc royaliste, mais je n'ai jamais été payé pour l'être.

« Le président, après avoir ôté son chapeau, dit :

« Je ne vois rien qui puisse faire suspecter monsieur. Je lui accorde la liberté. Est-ce votre avis ?

« Tous les juges : Oui, oui, c'est juste... ».

(10) Camille Pelletan : *La Semaine de Mai*.

(11) Ce décret porte les signatures du président de l'Assemblée, Jules Grévy ; du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, A. Thiers ; et de secrétaires, Paul Bethmont, Paul de Rémusat, vicomte de Meaux, N. Johnston, de Castellane et baron de Barante.

(12) Le 11 juillet 1873, l'Assemblée vota, par 407 voix contre 273, le projet de loi dit « Vœu national », déclarant d'utilité publique la construction de l'église que l'archevêque de Paris proposait d'élever à Montmartre en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pour appeler sur la France et en particulier sur la capitale la miséricorde divine ».

(13) Après les massacres de septembre 1792, l'argent, les bijoux, les portefeuilles, les effets des victimes étaient apportés sur une table, afin qu'on put procéder au partage. Le nombre fut grand de ceux qui ne réclamèrent que des souliers, devant partir le lendemain pour la frontière, disaient-ils. L'armée improvisée de la Révolution n'était pas encore au niveau moral de la glorieuse armée du 4 septembre.

(14) Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871 : Rapport général de M. Martial Delpit.